

Préparation à l'exercice officinal

➤ RESPONSABLE DE LA FORMATION

VAN DEN BRINK Hélène, Professeur

01 46 83 56 17

helene.van-den-brink@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat : BRISSIAUD Michèle

(Mercredi, Jeudi et Vendredi)

michele.brissiaud@universite-paris-saclay.fr

Tél. : 01 46 83 56 25 / 56 41

➤ RATTACHEMENT - LIEU DES ENSEIGNEMENTS

**Faculté de Pharmacie
Université Paris-Saclay**

5, rue Jean-Baptiste Clément
92290 CHATENAY-MALABRY



pharmacie.universite-paris-saclay.fr

Standard : 01 46 83 57 01

➤ NATURE DU DIPLÔME

Diplôme d'Université - Formation continue



Certification ISO 9001, 2015

Nombre maximum d'admis à suivre la formation : **50**

➤ NIVEAU INITIAL DE FORMATION OBLIGATOIRE

- Pharmaciens titulaires du diplôme français d'État de Docteur en Pharmacie ou de Pharmacien, quelle que soit la filière suivie en formation initiale
- Pharmaciens titulaires d'un diplôme de pharmacien ouvrant droit à l'exercice de la pharmacie en France

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le but de ce D.U. est de permettre une reconversion des candidats en vue d'un changement d'orientation professionnelle vers l'exercice en officine. Il propose notamment de réactualiser ou d'améliorer ses connaissances en adéquation avec les missions accordées par la loi HPST (loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009) et de permettre au candidat d'effectuer un stage en officine, afin de pouvoir exercer les fonctions de pharmacien adjoint ou de pharmacien titulaire. La garantie de compétence est, en effet, l'une des conditions d'inscription au tableau de l'Ordre des pharmaciens.

PUBLICS CONCERNÉS

- Pharmaciens titulaires du diplôme français d'État de Docteur en Pharmacie ou de Pharmacien, quelle que soit la filière suivie en formation initiale ;
- Pharmaciens titulaires d'un diplôme de pharmacien ouvrant droit à l'exercice de la pharmacie en France.

Préparation à l'exercice officinal

ORGANISATION

ORGANISATION GÉNÉRALE

Durée de la formation : 4 modules d'enseignement d'une durée totale de 132 heures (assiduité obligatoire) + stage obligatoire en officine de 6 mois (d'une durée totale de 910 heures).

Enseignement : assiduité obligatoire

Dates des enseignements : du 5 octobre 2020 à mi-fin avril 2021 (2 à 3 fois par semaine)

Examens : 1^{ère} session en avril / 2^{ème} session en mai

Stage pratique : stage obligatoire officinal de 6 mois à temps plein

PROGRAMME

MODULE 1 : Étude et exécution de l'ordonnance (analyse critique, commentaire d'ordonnances)

MODULE 2 : Médication officinale et premier recours

MODULE 3 : Législation pharmaceutique et droit social

MODULE 4 : Gestion de l'Officine entreprise (comptabilité, management, informatique)

Participation de nombreux professionnels

MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le DU est validé aux conditions suivantes :

- *validation des 4 UE. Moyenne générale au moins égale à 10/20, avec compensation entre les matières.
Sous réserve d'aucune note inférieure à 5/20.*
- *validation du stage officinal*

Le jury d'examen est constitué par les enseignants assurant la direction pédagogique et les responsables des modules choisis.

Préparation à l'exercice officinal

MODALITÉS DE CANDIDATURE

RECRUTEMENT

L'examen des candidatures s'effectue en 2 temps : examen des dossiers (CV, lettre de motivation, copie du diplôme) puis entretien devant la responsable de la formation.

La Responsable de la formation et la Directrice de la Formation Continue orientent et assistent les candidats en fonction de leur formation initiale et de leurs acquis professionnels. Ils ont une fonction de tutorat vis-à-vis du stagiaire.

MODALITÉS PARTICULIÈRES

Pour les candidats étrangers (UE et hors UE) : ils doivent être titulaires de l'équivalence des diplômes exigés pour les candidats français

les candidats sont invités à faire parvenir leur dossier par voie électronique à l'adresse suivante : **helene.van-den-brink@universite-paris-saclay.fr**

Le dossier est composé des pièces suivantes :
CV + 1 lettre de motivation + la copie de votre diplôme + 1 photo d'identité

INSCRIPTIONS ET TARIFS

FRAIS DE FORMATION

DU = 4 modules et 1 stage :

1250 €*

1 stage :

210 €*

1 module :

270 €*

FRAIS UNIVERSITAIRES

380 €*

Auprès du Service de Formation Continue,
Faculté de Pharmacie - Université PARIS-SACLAY
Dina DA SILVA & Sophie PARUSSOLO
01 46 83 52 56 / 56 49
dina.da-silva@universite-paris-saclay.fr
sophie.parussolo@universite-paris-saclay.fr

Auprès du Service de la Scolarité,
Faculté de Pharmacie - Université PARIS-SACLAY
Marie-Michelle CARINCI - 01 46 83 53 46
marie-michelle.carinci@universite-paris-saclay.fr

Possibilités de financement : OPCA 21,
Actalians, Pôle Emploi, employeur...
**Toute demande est à effectuer par le
candidat lui-même en se connectant sur le
site concerné.**

*à titre indicatif. Les tarifs pourront être amenés à évoluer.
Les tarifs ne sont pas assujettis à la TVA